

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 13 MAI 2022

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants 13 (12+1 pouvoir)

MACHARD Bruno, Maire,

BOURGEOUX Alix. BUCHER Noël. CARDOT Jules. DOMINGUES Yves. CLOT Jean-Paul. FRANÇOIS Nathalie.

GALLAND Jean-François. HURAUX Hélène. MANTEY Josiane. PUJOL Gilbert. TISSERAND Martine.

Absents excusés : GAULIARD Cécile. MAGUET Valérie. MOUGIN Sébastien

Pouvoir : GAULIARD Cécile à TISSERAND Martine

Secrétaire : FRANÇOIS Nathalie.

- Validation du compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2022

Le compte-rendu du 15 avril 2022 est validé à l'unanimité

-Décisions prises en vertu d'une délégation. Location garage N°4

Monsieur le MAIRE expose à l'assemblée ce qui suit :

- Vu l'article L2122-22 du CGCT
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du 05 juin 2020
- Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le MAIRE en vertu de cette délégation

• **Décision N° 1 du 06 MAI 2022**

Signature du bail de location rue du général MARCOT du garage N°4

avec DUBRAY Mickaël à compter du 07 mai 2022, au loyer mensuel de 20 €

-Modification des statuts de la communauté de communes de la HAUTE COMTE (CCHC)

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a supprimé les compétences « facultatives » et « optionnelles ». Désormais, les communautés de communes choisissent des compétences dites « supplémentaires ». Le conseil communautaire a approuvé le projet de régularisation des statuts et a défini l'intérêt communautaire pour l'exercice de ses compétences lors de la séance du 13 avril dernier.

Désormais, il convient que chacune des 37 communes se prononce au sein de son conseil municipal dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire. A défaut, sa décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré à l'unanimité les membres du conseil municipal :

- Approuvent le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Comté ;

-Approbation du Pacte de Solidarité Communauté de Communes de la HAUTE COMTE

Le conseil communautaire réuni le 13 avril 2022 a approuvé le Pacte de solidarité territoriale.

Le Maire indique que le Pacte de Solidarité Territoriale 2022-2027, qui doit être approuvé à la majorité simple des conseils municipaux, reprend les engagements pris autour des Attributions de compensation dérogatoires (critères, clause de revoyure.), les actions concrètes de mutualisation « à la carte » ...

La signature du Pacte permettra à la commune de bénéficier des fonds de concours proposés par la CCHC (aide à la réhabilitation de logements communaux, aides à la démolition...).

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le Pacte de Solidarité Territoriale 2022-2027 avec la Communauté de Communes de LA HAUTE-SAONE.

Adopté à l'unanimité

-Accord pour un contrat de travail Emploi dans le cadre du contrat PEC (Parcours Emploi Compétence).

Le maire indique qu'il serait possible de passer un contrat Parcours Emploi Compétence, et rappelle que les crédits ont été prévus au budget. Il propose de passer un contrat :

- d'une durée de 6 mois
- à compter si possible du 1^{er} juin 2022
- pour une durée hebdomadaire de 20 heures
- rémunéré au SMIC

Avec une personne du secteur qui répondrait aux critères pour prétendre à ce type de contrat après étude des dossiers proposés par pôle emploi.

Le conseil municipal accepte qu'un contrat soit passé avec la personne qui sera retenue, et autorise le Maire à signer, le contrat, et la convention à passer avec l'ETAT nécessaire à la mise en place de cet accord, ainsi que tous les documents se rapportant à ce contrat.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE DETR
DEFENSE INCENDIE route d'EPINAL

Le conseil municipal valide l'implantation d'une citerne incendie souple de 240 m³, route d'EPINAL qui permettra d'assurer la défense incendie, des habitations à proximité, de l'entreprise COFATHIM, de la déchetterie et des entreprises qui sont en cours d'implantation sur les terrains voisins.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'approuver l'avant-projet susvisé pour un coût prévisionnel d'opération de **24 656.26 € HT** et d'arrêter les modalités de financement
- De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2022 à hauteur de 8 629.70 € soit 35%
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 7 396.88 € soit 30%
- D'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :
 - Subvention DETR : 35 % : 8 629.70 €
 - Subvention Département 30 % : 7 396.88 €
 - Autofinancement : 8 629.68 €
 - De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.

Adopté à l'unanimité

Budget lotissement : décision modificative

Afin de rectifier une erreur de saisie au budget lotissement 2022

En section investissement recette, le conseil municipal décide de transférer la somme de 72 578.83 € de l'article 168748 (chapitre 040) à l'article 1641 (chapitre 16).

Adopté à l'unanimité

Budget Assainissement : décision modificative

Les opérations d'ordre n'étant pas équilibrées au budget assainissement 2022, suite à une erreur de saisie, le conseil municipal décide :

- Article 6811 (chapitre 042)
Réduction de 39 € inscrit au budget 13 500 € au lieu de 13461 €
- Article 28153 (chapitre 040)
Augmentation de 1 € inscrit 13 428 € au lieu de 13 429 €
- Article 777
Augmentation de 2 € inscrit 1192 € à la place de 1194 €

Adopté à l'unanimité

-Informations diverses

Feux d'artifice : GALLAND Jean-François informe que le comité des fêtes donnera la somme de 1 000 € pour le feu d'artifice. Cette somme se rajoutera au budget prévu par la commune qui permettra cette année le 16 juillet un feu d'artifice plus beau et plus long.

Pompiers – recrutement – portes ouvertes

Depuis quelques semaines le CPI de Vauvillers a repris vie et deux jeunes domiciliés à Demangevelle sont en cours de recrutement et deux autres jeunes domiciliés à Vauvillers semblent intéressés à rejoindre les sapeurs-pompiers. Pour capter de nouvelles recrues, une journée portes ouvertes sera organisée au CPI de Vauvillers le samedi 30 juillet 2022. L'ensemble de la population y est convié.

Réfection provisoire de l'ancienne route d'Anchenoncourt

Fortement dégradée, l'ancienne route d'Anchenoncourt mérite une réfection totale que le budget de la commune ne pourra supporter avant quelques années. Dans l'attente une réfection provisoire a été réalisée par Jean-François Galland et a consisté à l'apport de 8 camions de tout venant qui ont été répartis aux endroits les plus endommagés avec l'aide des agriculteurs locaux. Le tout-venant a été ensuite compacté pour obtenir une route plus praticable en attendant une réfection complète. Pour que cette voie reste le plus longtemps possible en état, il est demandé que ceux qui l'empruntent de le faire à vitesse réduite, notamment avec des engins agricoles au fort tonnage.

Présence de jeunes avec des engins motorisés autour du stade

Depuis plusieurs semaines, il a été constaté que de nombreux jeunes circulaient, parfois à des vitesses élevées, avec des engins motorisés autour du stade en empruntant la piste d'athlétisme, mettant ainsi en danger ceux qui s'y promènent et notamment des enfants en bas âge. Conscient de ce trouble à l'ordre public, la municipalité a décidé de mettre en place de nouveaux panneaux signalant l'interdiction aux engins motorisés de circuler autour du stade et à la Gendarmerie de prêter un œil attentif à tous débordements sur cet espace.

Soirées Estivales – Marché de producteurs locaux

Dans le cadre des soirées estivales qui reprendront à compter du vendredi 1er juillet, la municipalité souhaite relancer le marché de producteurs locaux qui existait il y a quelques années. Si les producteurs et artisans locaux répondent à l'invitation, ce marché pourrait se tenir devant l'église tous les vendredis soir de 17h00 à 20h00.

Il rappelle qu'un marché de producteurs organisé par une association de producteurs locaux aura lieu sous les halles le 19 juin.

Avancée des travaux à la Maison France Service.

Les travaux de la Maison France Service sur la partie gauche du rez de chaussée se font dans les délais et l'ouverture de cette structure qui accueillera le bureau de poste se fera début septembre.

Bibliothèque

Hélène HURAUX informe que la bibliothèque sera fermée tout le mois de juin, à cause des opérations de mise en réseau des bibliothèques.

Tenue du bureau de vote des 12 et 19 juin.

Les bureaux de vote ont été constitués pour les élections législatives

	12 juin	19 juin
8 H - 10 H 30	MACHARD Bruno GAULIARD Cécile FRANÇOIS Nathalie PUJOL Gilbert	MACHARD Bruno GAULIARD Cécile FRANÇOIS Nathalie PUJOL Gilbert
10 H 30- 13 H	GALLAND Jean-François BUCHER Noël MOUGIN Sébastien CLOT Jean-Paul	GALLAND Jean-François BUCHER Noël MOUGIN Sébastien CLOT Jean-Paul
13 H -15 H 30	TISSERAND Martine HURAUX Hélène CARDOT Jules MANTEY Josiane	TISSERAND Martine HURAUX Hélène BOURGEOT Alix MANTEY Josiane
15 H30- 18 H	MACHARD Bruno MAGUET Valérie CARDOT Jules DOMINGUES Yves	MACHARD Bruno MAGUET Valérie BOURGEOT Alix DOMINGUES Yves

Fin de séance : 22 h 50

Prochaine réunion du conseil municipal vendredi 17 juin 2022